

222C2675  
FR0000074122-FS0975

13 décembre 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**SII**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 décembre 2022, complété par un courrier reçu le 13 décembre, la société FMR LLC<sup>1</sup> (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 décembre 2022, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société SII et détenir 1 959 806 actions SII représentant autant de droits de vote, soit 9,80% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Fidelity Management & Research Company LLC	1 742 859	8,71
Fidelity Management Trust Company	216 947	1,08
<b>Total FMR LLC</b>	<b>1 959 806</b>	<b>9,80</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SII sur le marché.

<sup>1</sup> FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008). Il est précisé que la société FMR Co, Inc. a été absorbée le 1<sup>er</sup> janvier 2020 par la société Fidelity Management & Research Company dont la raison sociale a été modifiée en Fidelity Management & Research Company LLC.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 20 000 000 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.